

VENTRES CREUX contre VENTRES DORÉS

Les insurrections de Germinal et Prairial An III

En juillet 1789, le soutien décisif du peuple de Paris à la Révolution s'expliquait par une terrible crise de subsistances. La prise de la Bastille se produisit le jour où le prix du pain atteignit son cours le plus élevé au XVIII^e siècle : 14 sous la livre, soit 88 % du budget d'une famille ouvrière. Près de six ans après, c'est une nouvelle crise, plus grave encore, qui marque la fin de la participation populaire à la vie politique, lors des affrontements des « journées de la faim » de germinal et prairial an III (avril, mai 1795).

La réaction thermidorienne

Depuis avril 1794, le mouvement populaire représentait un obstacle pour la bourgeoisie, montagnarde puis thermidorienne. Les sans-culottes qui participent à la politique dans le cadre des assemblées de sections (quartiers) possèdent des armes (les sabres et les piques), et des moyens de pression sur les députés : journaux, délégations, pétitions. Ils avaient même exercé un moment des tâches de contrôle et de ravitaillement, dans des comités de surveillance et grâce à une « Armée Révolutionnaire » (1).

D'avril à juillet 1794, le Comité de Salut Public élimine les porte-paroles du mouvement sans culotte, les Enragés, puis les Hébertistes ; il licencie l'Armée révolutionnaire et supprime la permanence des sections. Il réduit même autoritairement les salaires — parfois de 50 % — par un maximum publié le 5 juillet 1794. Des ouvriers crient « foutu maximum » sur le passage de la charrette qui conduit, le 10 thermidor, Robespierre, Saint-Just et Couthon, à l'échafaud.

En arrivant au pouvoir, les députés thermidoriens renforcent les mesures réactionnaires. Ils suppriment les clubs populaires et les indemnités de participation aux réunions de quartiers. Ils encouragent la « jeunesse dorée » : deux à trois mille jeunes gens de bonne famille qui, armés de gourdins et de cannes, répandent la terreur dans les rues en faisant la chasse aux « Jacoquins ». (*Jeu de mots avec Jacobin.*) Ces « Muscadins » ne rencontrent pas d'opposition lorsqu'ils détruisent les bustes et les portraits de Marat ou dispersent ses cendres dérobées au Panthéon (2). Toute l'énergie et l'atten-

tion des foyers populaires est alors retenue par la plus grave crise de subsistances de toute la Révolution.

Vie chère et inflation

Jusqu'à avril 1795, le ravitaillement de Paris en denrées de première nécessité ne cesse de se dégrader. Il faudrait chaque jour 2 000 sacs de farine (800 T) pour permettre la survie des 350 000

habitants des quartiers de l'Est et du Sud-Est (3). Le pain est certes taxé à un prix abordable : 3 sous la livre, mais il fait cruellement défaut.

Les autorités parlent à juste titre de la mauvaise moisson d'août 1794, et de l'hiver 1794-1795, le plus rigoureux du siècle. La Seine est gelée en janvier,

(3) Les recensements des Indigents négligent l'afflux de 30 000 ruraux ou provinciaux chassés par la crise et réfugiés à Paris.



Le buste de Marat jeté à l'égout...

(1) Composée de soldats et d'officiers élus par les sections, elle était chargée de réquisitionner les subsistances nécessaires au ravitaillement des villes et des armées.

(2) Marat avait été l'objet d'un culte populaire actif ; son cœur embaumé était suspendu aux Jacobins, des milliers de fêtes populaires avaient célébré la mémoire du « martyr de la liberté ».

entre Rouen et Paris (de -15 à -25°) (4) ; les céréales importées du Danemark et des Pays-Bas pourrissent dans les ports du Havre et de Dunkerque, ou sont pillées sur les routes avant d'arriver à Paris.

Mais pour les sans-culottes, il existe d'autres responsables : les « accapareurs » et les politiciens qui ont noué un « pacte de famine » contre le peuple. Pendant la Terreur (1793-1794), les denrées de première nécessité étaient toutes taxées et abordables, car les réquisitions permettaient un ravitaillement suffisant (5). Au contraire, la Convention thermidorienne satisfait les paysans riches, les gros commerçants et les spéculateurs en libérant les prix, le 24 décembre 1794. « Toutes les lois portant fixation d'un maximum sont supprimées. » Les « sangsues du peuple » cachent alors leurs grains pour ne pas en manquer pendant la soudure (6), ou pour ne pas être payées en assignats dévalués. Une inflation rapide fait gonfler les prix plus vite que les salaires (7) : en avril 1795, les prix sont multipliés par 9 par rapport à 1790, et les salaires par 6. En quatre mois, la livre de viande passe de 34 à 140 sous ! Seul le pain reste taxé, mais il est dissimulé. Pour les foyers populaires, les marchandises sont chères ou rares, ce qui revient au même.

(4) Le canal du Midi aussi ; les loups rôdent aux portes de Toulouse...

(5) Toutes les denrées avaient été taxées en septembre 1793 au prix de 1790 plus 1/3, et les salaires à la valeur de 1790 plus 1/2.

(6) Période comprise entre le mois d'avril et la moisson suivante.

(7) L'inflation s'explique par l'émission d'une masse énorme d'assignats non garantis : 12 milliards de livres en circulation en avril 1795, d'où une baisse de valeur accélérée.

Un Muscadin.



Une inflation rapide fait monter les prix.

« On vit Paris divisé entre deux nations »

(Levasseur de la Sarthe)

Du côté prospère, la « nation des ventres dorés », des « cochons gras » : ils mangent les produits de luxe, les brioches à 100 sous ; ils font la fête et les cafés du Palais-Royal ne désemplissent pas. Tout ce qui rappelle le comportement égalitaire de l'An II est tourné en ridicule. Les bonnets rouges, les cocardes sont arrachés, le passage de carmagnoles (8), de piques et de sabots soulève les quolibets. Le tutoiement d'un général par un particulier provoque une véritable rixe.

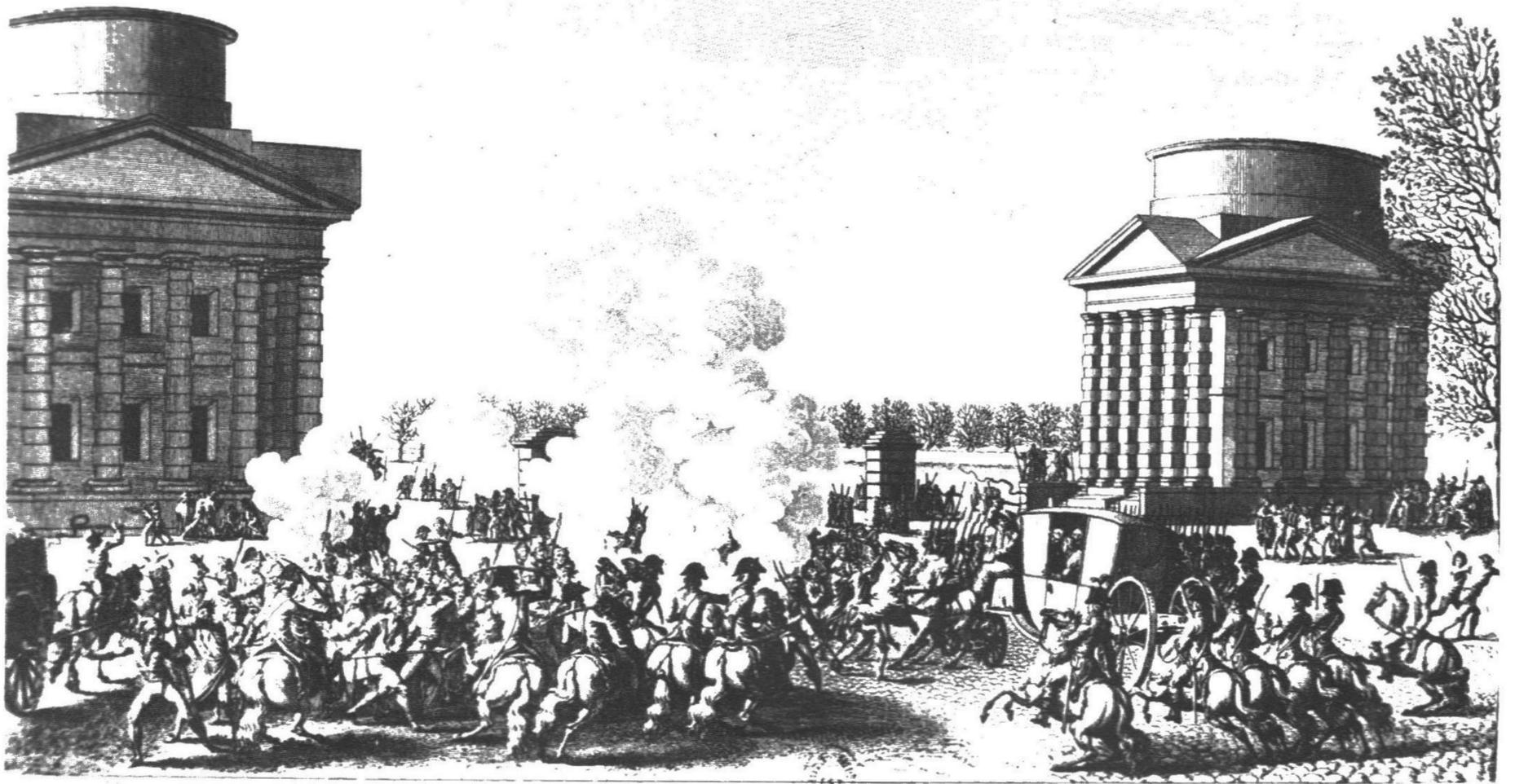
De l'autre souffre la « nation des ventres creux », la tribu des « maigres ». L'opposition entre les deux classes est parfaitement restituée par un clerc de notaire : « Les bals continuaient et la disette aussi, de sorte qu'en sortant des salles de danse, de minuit à une heure du matin, la première chose qu'il nous était donné d'apercevoir était des queues déjà toutes formées à la porte des boulangeries. » Les femmes doivent affronter le froid devant les boutiques des 800 boulangers et des 100 bouchers

de la capitale. Les hommes subissent, sans pouvoir protester, le chômage avec les fermetures des fabriques d'armes et des ateliers de charité (la loi Le Chapelier de 1791 interdit toute coalition ou grève). Dans les quartiers populaires, on assiste à une poussée de la délinquance, de la prostitution et de la mortalité. Le vol d'un pain conduit au bague. La prostitution, qui concernait déjà plus de 25 000 femmes en 1789 augmente.

Entre les deux « nations », la Convention thermidorienne a fait son choix. Certes, elle organise le rationnement et la distribution des subsistances par une « Agence », pour éviter les troubles ; les indigents sont recensés et reçoivent des bons de viande et de pain, en fonction des bouches à nourrir. Mais les rations diminuent rapidement : en février 1795, un travailleur de force reçoit 2 livres de pain, un adulte 1 livre et demi par jour ; en mars, elles tombent respectivement à 1 livre et demi et 1 livre, puis à une demi-livre pour tout adulte. Pour compléter, « l'Agence » fait distribuer un peu de riz (mais avec quel combustible le cuire ?) ou des pommes de terre, réputées alors ne convenir qu'aux porcs.

Une agitation permanente se développe alors dans les sections. La Convention effrayée cherche à obtenir

(8) La carmagnole est une veste courte que portait le sans-culotte.



DEPART DES EX-DÉPUTÉS BILLAUD, COLLOT ET BARRÈRE, POUR LA DÉPORTATION.

Le 21^{er} Germinal, An 5^{ème} de la République

Mortalité et suicides en l'An III (septembre 1794-septembre 1795)

À Rouen, le taux de mortalité en l'An III dépasse 70 %, le double d'une année normale.

À Paris, on compte 31 000 décès en l'An III contre 19 000 en l'An II. La mortalité des enfants en bas âge passe de 1 900 décès en octobre 1794 à 2 600 en janvier et 3 000 en février 1795.

On meurt de faim et de froid. De nombreux décès sont provoqués par la sous-alimentation aggravée par le recours à l'alcool.

Les journaux et les rapports des commissaires des quartiers font état de suicides :

— 11 avril (23 Germinal) : « 5 à 6 citoyens se sont jetés dans la Seine. »

— 26 avril (8 Floréal) : « C'est un spectacle bien affligeant que celui qu'offre en ce moment cette immense cité. On ne rencontre dans la rue que des figures pâles et décharnées sur lesquelles sont peintes la douleur, la fatigue, la faim et la misère. Jamais les maladies ne furent si nombreuses ; on voit à ses côtés des malheureux tomber de faiblesse et d'inanition. »

— 11 mai (22 floréal) : « Plusieurs citoyens n'ayant rien reçu se sont détruits hier. »

— 15 mai (27 floréal) : Le *Messenger du Soir* déclare : « Le nombre de suicides est effrayant ; il ne se passe pas de jour où des hommes et des femmes ne se précipitent de désespoir dans la Seine. »

l'appui des quartiers aisés pour mater, en l'absence d'armée, une insurrection jugée inévitable.

**Le premier avril 1795 (12 germinal)
« Du pain ! du pain ! »**

Fin mars, des agents constatent une poussée de mécontentement populaire ; le 17 mars, « *autour de la Convention, les groupes étaient hier très nombreux...* ». Les Thermidoriens décident l'arrestation préventive des meneurs éventuels, décrètent la loi martiale (9) et la peine de mort pour qui entrerait de force dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale. Ces mesures sont mal accueillies dans les sections les plus agitées de l'île de la Cité, de la place Maubert et des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel. 25 sections sur 48 adressent une pétition à la Convention pour réclamer des subsistances. Des affiches anonymes sont placardées « Peuple ! Réveille-toi ». Certaines réflexions marquent une volonté politique, au moment où se tient à l'Assemblée le procès de « la bande des quatre » de l'ancien Comité de Salut Public (10). « *Le sang coulait peut-être sous Robespierre, mais on avait du pain.* »

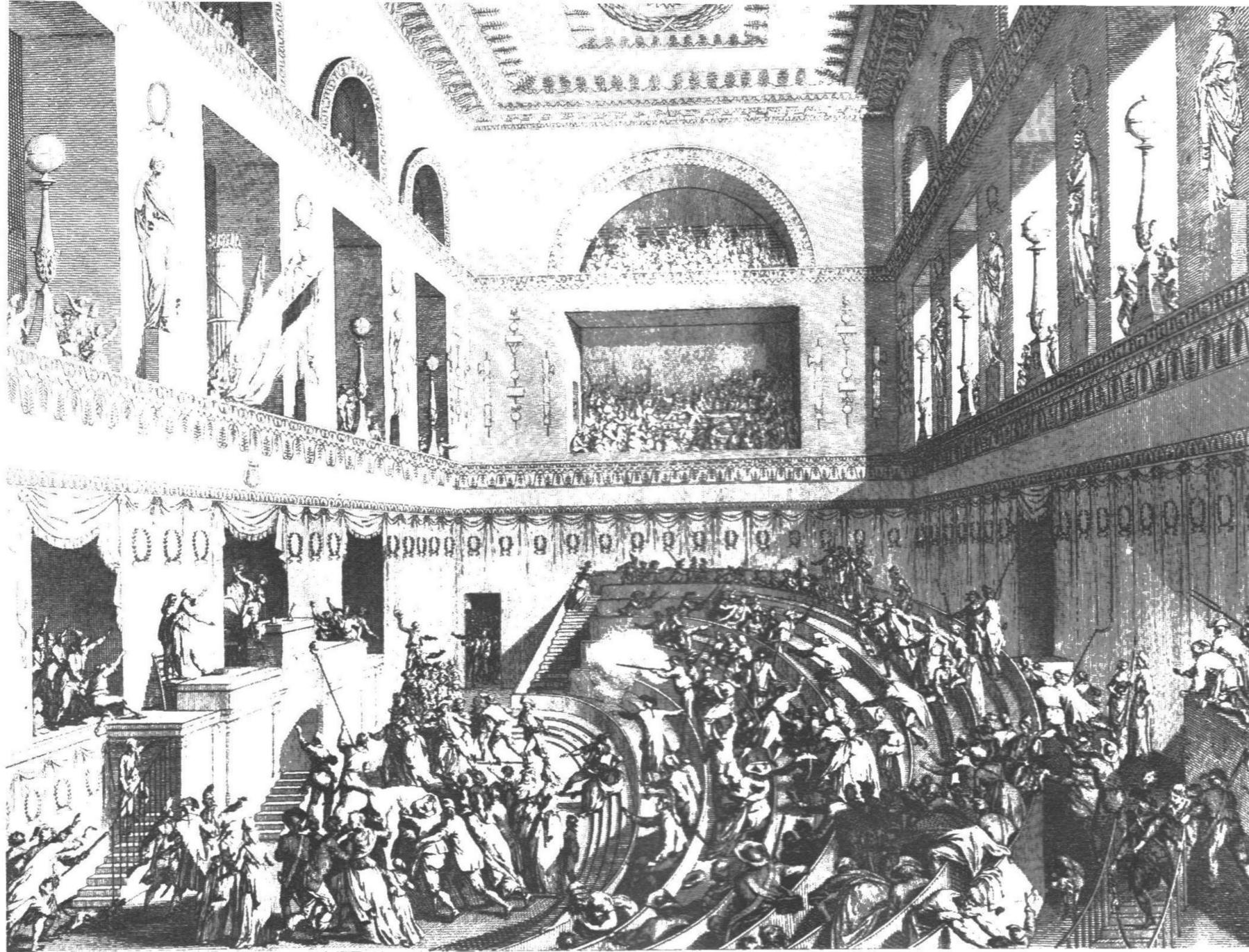
(9) Prise le 21 octobre 1789, après la mise à mort d'un boulanger par le peuple, elle autorise la garde nationale à disperser tout attroupement et à tirer après les sommations d'usage.

(10) Billaud Varenne, Collot d'Herbois, Amar et Vadier seront déportés précipitamment après la journée du 1^{er} avril, sans jugement. Une partie du peuple s'opposera à leur départ.

Le premier avril (12 germinal), une manifestation spontanée éclate. Très tôt dans la matinée, des groupes de femmes passent dans les garnis et dans les locaux des sections pour rallier les indécis. Des cortèges se forment à partir de Notre-Dame et de l'ex-Bastille ; ils convergent aux Tuileries où siège la Convention. Vers 13 h 30, 20 000 manifestants sont massés devant l'Assemblée ; les tribunes sont envahies malgré le service d'ordre. L'occupation dure cinq heures. La foule défile en scandant « du pain ! du pain ! » et hue les Conventionnels. Ceux-ci cherchent à gagner du temps pour compromettre les députés de l'opposition jacobine et lever des troupes sûres. La générale est battue dans les quartiers de l'Ouest : la garde nationale bourgeoise se rassemble. Lorsque ses bataillons parviennent à la Convention, il est 19 heures et la foule s'est déjà dispersée. Il s'agit donc d'une journée de la faim, spontanée, désespérée mais sans acte de violence ou effusion de sang.

« L'insurrection du peuple pour obtenir du pain et reconquérir ses droits »

La réponse de la Convention est sans commune mesure avec l'événement. Le lendemain (13 germinal), Paris est mis en état de siège, le commandement de la force armée confié à un général royaliste, Pichegru. Les autorités sectionnaires sont tenues de dénoncer tous



ASSASSINAT DU DÉPUTÉ FERRAUD DANS LA CONVENTION NATIONALE.

Le 17 Prairial - An 5 - de la République

les participants à la journée du 12. 1 600 militant sont ainsi désarmés et déchus de leurs droits civiques. Cette flétrissure politique et morale désorganise profondément le mouvement.

L'agitation reprend lorsque la disette se transforme en famine. Les rations diminuent encore : un quart de livre de pain par adulte, puis 2 onces (11) le 19 mai, veille de la seconde journée populaire. Les distributions de riz, de soupe aux choux ne changent rien. Les prix continuent à grimper avec frénésie, 20 fois plus élevés qu'en mai 1790, alors que les salaires ne sont multipliés que par 12. Pour les riches, c'est toujours l'abondance. Le 31 mars déjà, un agent signale : « *Les traiteurs et les pâtisseries sont mieux fournis que jamais* » ; le 19 mai, « *les halles et les marchés sont très bien approvisionnés... mais les denrées se vendent à un prix excessif* ». Les suicides se multiplient.

« *Nous sommes à la veille de regretter tous les sacrifices que nous avons faits pour la révolution* », déclare une délégation du faubourg Saint-Marcel. Une volonté de rupture avec la Convention apparaît pour la première fois. Le 19 mai, une feuille imprimée circule dans toutes les mains, malgré la vigilance des agents. Elle a pour titre : « *Insurrection du peuple pour obtenir du pain et reconquérir ses droits* ». Le peuple est

souverain, mais ses droits sont violés ; il doit envahir la Convention, destituer les autorités en place, en nommer d'autres (mais toujours des Conventionnels !) » favorables à ses deux revendications : « *du pain et la Constitution de 1793* » (12). Ce pro-

(12) Constitution démocratique, mais jamais appliquée.

gramme sans équivoque fixe l'action pour le lendemain 20 mai. Les contacts sont pris entre les sections et les détachements de la garde nationale des quartiers pauvres, particulièrement ceux des canonniers. De son côté, la Convention cherche à réunir des troupes et envisage même de quitter la capitale. Elle sera néanmoins surprise par l'ampleur de la révolte.

Ventres creux et ventres dorés.



(11) 2 onces représentent 16 fois moins que la ration normale : l'once pesait le 1/12 de la livre romaine et le 1/16 de la livre de Paris.



Les victimes de la journée du 1^{er} Prairial.
(Gravure d'Anseau, d'après Férat).

« LES FEMMES COMME DES FURIES... »

1^{er} avril (12 germinal) — section de la Cité, « des femmes firent du bruit devant les portes des boutiques, coururent les rues, s'ameutèrent devant les comités de section en essayant d'entraîner avec elles des citoyens. »

« Les malveillants lâchent de ces femmes dont la moralité douteuse ne connaît aucun principe et qui soutiennent encore le terrorisme dont elles étaient les appuis. »

26 avril : « Les femmes surtout se répandaient en propos et en menaces les plus absurdes. »

20 mai (1^{er} prairial) : « Des bandes de femmes courent les rues, entraînant avec elles les femmes qu'elles rencontrent au passage. Elles pénètrent dans les celliers et jusque dans les appartements pour obliger par tous les moyens, de la persuasion aux voies de fait, les citoyennes à les suivre. »

23 mai (4 prairial) : « Les femmes comme des furies excitaient les hommes : " nous forcerons tous les lâches à marcher ". »

Le Moniteur : « On mettait les femmes en avant parce qu'on était sûr que la Convention n'oserait pas faire tirer sur elles. On ajoutait que lorsqu'elles auraient préparé la voie, les hommes viendraient les seconder. »

Le Moniteur : « Nous avons vu ces femmes ou plutôt ces furies, l'œil en feu, le bras nu, la voix éteinte, exciter du geste les scélérats et les pousser à des excès qui font frémir la nature et l'humanité. »

« Jamais pareille chose ne s'était vue depuis l'existence de cette grande ville » :
La journée du 20 mai 1795
(1^{er} prairial An III)

À 5 heures du matin, le tocsin sonne dans les faubourgs. Partout la révolte se déclenche de la même façon. Des groupes armés d'hommes et de femmes envahissent les locaux des sections et de la garde nationale et invitent ou obligent les autorités à marcher sur la Convention. Le rôle des femmes est à nouveau essentiel. Entre 11 heures et 13 heures, elles sont des milliers à défiler, précédées par des tambours ; les hommes armés de fusils et de piques suivent, avec sur leurs chapeaux l'inscription « du pain ou la mort ». À 13 heures, les premiers groupes pénètrent dans les tribunes de l'Assemblée et certains cherchent même à enfoncer la lourde porte de cèdre qui protège les députés. Les gendarmes résistent d'abord, dégagent les accès, fouettent des émeutiers.

Vers 15 heures, l'arrivée des bataillons du faubourg Saint-Antoine change le rapport de force. À 15 h 33, des sans-culottes armés de piques font sauter la porte, et le peuple en armes envahit, pour la première (et unique) fois la salle des députés pour légiférer en leur lieu et place. L'occupation se prolonge jusqu'à minuit. Le manifeste « Insurrection du peuple... » est lu à la

tribune par un canonnier de 25 ans, Duval. Les représentants des manifestants et quelques députés Montagnards font voter des mesures conformes au programme : libération et armement de tous les patriotes détenus, fabrication d'un pain de l'égalité. À l'extérieur, les canons sont braqués sur la Convention, les mèches prêtes. Féraud, un député qui s'était opposé à l'entrée des insurgés, est pris à partie par la foule (13) ; un marchand de vin, Boucher, lui coupe la tête « comme une rave » et la promène dans les rues pendant deux heures, au bout d'un pique, avant de la présenter au président de la Convention. « 80 000 hommes allaient peut-être s'égorger sans savoir pourquoi », écrit le « Courrier Républicain ».

Mais les manifestants vont hésiter à prendre le pouvoir, par un ultime respect de la légalité parlementaire. Ils laissent ainsi les comités de la Convention se retirer et préparer en toute quiétude la riposte. Comme lors du 1^{er} avril, la garde nationale bourgeoise est rassemblée sous la direction de Barras. Lorsqu'elle fait irruption, après 23 heures, dans la salle, elle peut disperser facilement les groupes présents et arrêter les derniers députés Montagnards. Les insurgés s'étaient pour la plupart retirés, certains de leur succès.

Pour le peuple, la journée du 20 mai n'était qu'une journée de dupes, une de plus, mais la dernière. La répression sera à l'image de l'épouvante des Conventionnels, exprimée avec clarté par Carnot : « Jamais je n'avais vu le peuple aussi exaspéré dans les journées les plus terribles de la Révolution ; c'est la première fois qu'il m'a paru féroce ; il y avait du désespoir et de la faim sur ces visages. » Le « Courrier Républicain » va plus loin : « Jamais pareille chose ne s'était vue depuis l'existence de cette grande ville, ni le 14 juillet, ni le 10 août, ni le 31 mai. » La leçon ne sera pas perdue pour les députés.

Des dizaines de barricades

Le ressort est cassé, mais trois jours seront encore nécessaires pour en finir avec le peuple. Il faut le temps de réunir dans Paris (pour la première fois depuis 1789) une armée de 40 000 hommes, confiée au général Menou et appuyée par les gardes nationaux des quartiers riches. La bourgeoisie dirigeante est enfin à même de réaliser l'objectif de Barnave en 1790, de Lafayette en 1791, des Girondins en 1793 : désarmer le peuple.

Le 21 mai pourtant, les canonniers des faubourgs populaires reprennent position face à l'Assemblée, « la mèche touchant la lumière du canon ». Le combat n'est évité que par la manœuvre du président de séance, qui sort « fraterniser » avec les canonniers, leur donne l'accolade, les berce de promesses.

(13) Féraud a été tué soit pour le rôle qu'il avait joué dans le ravitaillement de Paris, soit par une confusion avec Fréron, le chef de la jeunesse dorée, qui attaquait les sans-culottes.

**INSURRECTION DU PEUPLE
POUR OBTENIR DU PAIN ET
RECONQUÉRIR SES DROITS
(19 MAI 1795)**

« Le peuple

Considérant que le gouvernement le fait mourir inhumainement de faim, que les promesses qu'il ne cesse de faire sont trompeuses et mensongères...

Considérant qu'un gouvernement usurpateur et tyrannique ne fonde ses espérances criminelles et sa force que sur la faiblesse, l'ignorance et la misère du peuple.

Considérant que l'insurrection est pour tout un peuple et pour chaque portion d'un peuple opprimé le plus sacré des droits (...)

le Peuple arrête ce qui suit

Art. I. Aujourd'hui sans plus tarder, les citoyens et les citoyennes de Paris se porteront en masse à la Convention Nationale pour lui demander

1) Du pain

2) L'abolition du gouvernement révolutionnaire dont chaque faction abuse tour à tour, pour ruiner, pour affamer et pour asservir le peuple

3) Pour demander à la Convention Nationale la proclamation et l'établissement sur le champ de la constitution démocratique de 1793

4) La destitution du gouvernement actuel, son remplacement instantané par d'autres membres pris dans le sein de la Convention Nationale et l'arrestation de chacun des membres qui composent les comités actuels du gouvernement

5) La mise en liberté à l'instant des citoyens détenus pour avoir demandé du pain et émis leur opinion avec franchise

6) La convocation des assemblées primaires au 25 prairial prochain pour le renouvellement de toutes les autorités qui jusqu'à cette époque seront tenues de se comporter et d'agir constitutionnellement

7) La convocation de l'Assemblée Nationale législative qui remplacera la Convention pour le 25 messidor prochain

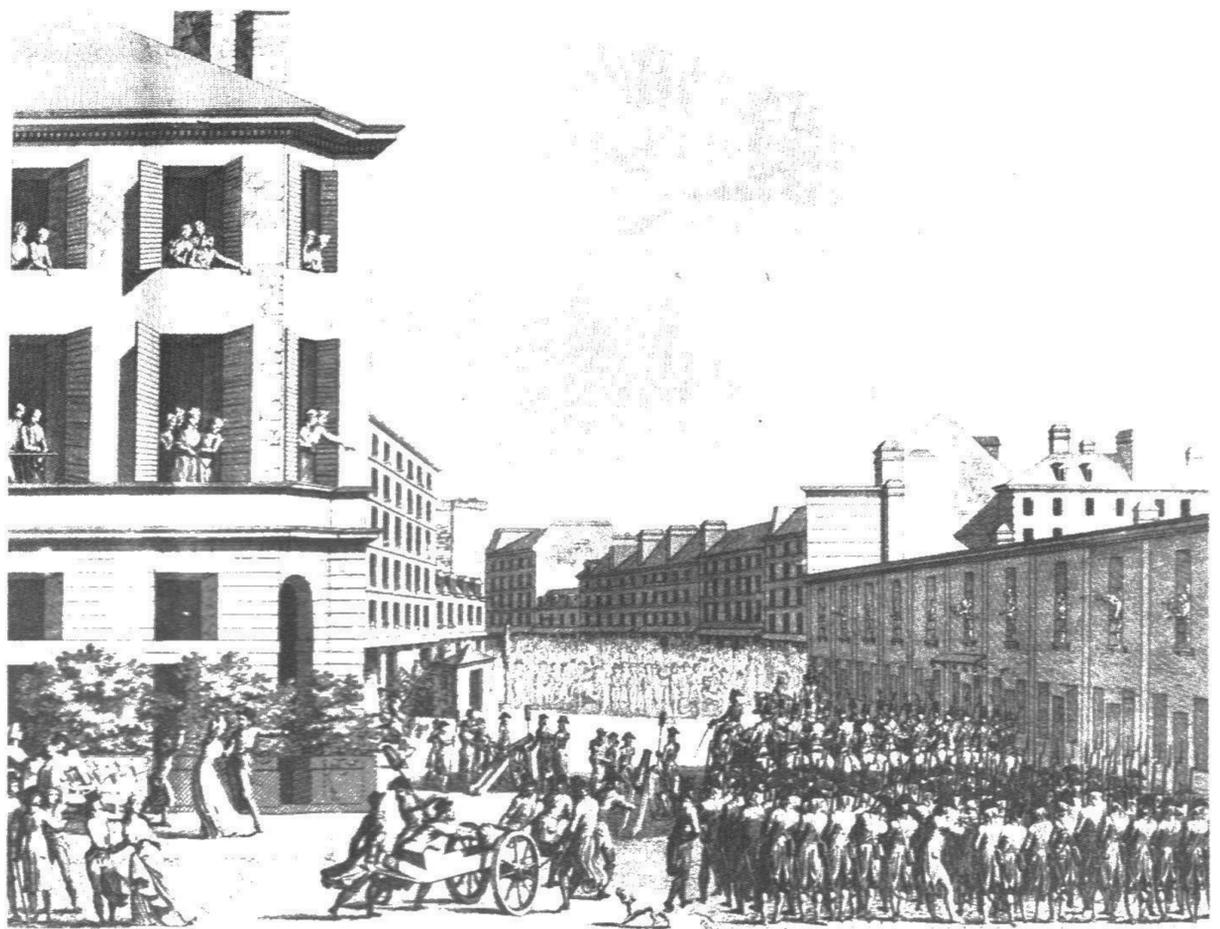
IV. Le peuple s'emparera des barrières, de la rivière, du télégraphe, du canon d'alarme, des cloches destinées pour le tocsin et des tambours de la garde nationale afin qu'il ne puisse être fait aucun usage

V. Les canonniers, la gendarmerie, les troupes à pied et à cheval qui sont dans Paris et aux environs seront invités à se ranger sous les drapeaux du peuple et à s'unir à lui par les liens de la fraternité pour reconquérir les droits communs

VI. Tout pouvoir non émané du peuple est suspendu

X. Le mot de ralliement du peuple est du pain et la constitution démocratique de 1793. Quiconque durant l'insurrection ne portera point ce mot de ralliement écrit à la craie sur son chapeau sera regardé comme affameur public et comme ennemi de la liberté...

XI. Il sera fait une adresse à nos frères des départements et des armées pour les instruire des motifs et des succès de la révolution ainsi que des moyens pour assurer le bonheur national. »



AVENUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE

de J. B. Perron

Le 22 mai au matin, 1 500 Muscadins s'engagent à l'intérieur du faubourg Saint-Antoine, centre de toutes les émeutes populaires. Ils se trouvent rapidement cernés par les sans-culottes ; des dizaines de barricades se sont refermées sur leur passage. Mais ils peuvent finalement battre en retraite.

Le 23 mai (4 prairial), l'armée de Menou se déploie enfin place de l'ex-Bastille, avec l'ordre de cerner le faubourg Saint-Antoine et de désarmer tous les « suspects ». Comme plus tard lors des massacres de juin 1848, l'armée, représentant la légalité bourgeoise, appuyée par la garde nationale des quartiers aisés, fait face à 60 000 hommes et femmes armés, retranchés derrière de nombreuses barricades défendues par des canons. La guerre civile est pratiquement engagée. Pourtant la tuerie n'aura pas lieu. Les patrons et maîtres-artisans du faubourg tentent une ultime médiation ; une délégation de sans-culottes est autorisée à négocier avec la Convention. Profitant du flottement causé par cette manœuvre (14), Menou investit méthodiquement le faubourg, démolit toutes les barricades, confisque sans résistance les armes. La répression peut alors commencer.

« C'est à compter de ce jour seulement que nous pouvons être assurés du respect que l'on aura pour les personnes et les propriétés »

Les journaux rendent compte avec soulagement des progrès du désarmement populaire. Plus de 8 000 personnes sont arrêtées ou désarmées et privées de leurs droits civiques. Il n'y aura « que » 36 condamnations à mort (les « meneurs » ou les suspects du meurtre de Féraud). Les femmes sont particulièrement visées par la réaction.

Un décret leur interdit le 24 mai d'assister à aucune réunion politique, même dans les tribunes (!). Elles ne peuvent ni signer de pétitions, ni s'assembler à plus de cinq dans la rue ! Toutes les sections sont soigneusement épurées. Après cinq années de participation politique, les militants populaires rentrent dans leur foyer ou dans les prisons. On leur a repris le droit à la parole pour plus d'un demi-siècle. Le « *Messenger* » du 25 prairial peut exulter : « *C'est à compter de ce jour seulement que nous pouvons être assurés du respect que l'on aura pour les personnes et les propriétés.* »

Pendant quelques mois, la misère empire. En septembre 1795, les prix sont multipliés par 30, l'assignat ne vaut plus rien, « On se nourrit du sang des bêtes ». Mais le calme règne. Les « honnêtes gens » peuvent respirer et consommer en toute tranquillité, débarrassés des « faméliques, lapines, harpies, débauchées ». La « nation » des notables a mis fin au mouvement des « ventres creux » et consolidé durablement son pouvoir en désarmant ceux sans lesquels la révolution n'aurait pu triompher. Comme Jacques Roux l'Enragé le criait à la Convention Montagnarde (15) : « *La liberté n'est qu'un vain fantôme quand une classe d'hommes peut affamer l'autre impunément. La liberté n'est qu'un vain fantôme quand le riche, par le monopole, exerce un droit de vie et de mort sur ses semblables.* »

Serge BIANCHI

(14) La délégation ne sera pas reçue ; elle échappera de justesse et provisoirement à l'arrestation.

(15) Dans un discours du 25 juin 1793 où il lisait une pétition signée par l'ensemble des sections parisiennes.